

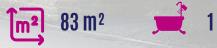
PIERRE MARLAIR & CO - CONSEILS IMMOBILIERS

081 840 840 - www.pierremarlair.be - info@pierremarlair.be

Rue des Quatre Arbres 10B 5170 LUSTIN

Maison 2 chambres avec jardin







990





TABLE DES MATIÈRES

- 1. PRÉSENTATION DU BIEN
- 2. CONDITIONS DE LA LOCATION
- 3. PUBLICITÉ ET VISITES
- 4. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS GÉNÉRAUX
- 5. CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE
- 6. CROQUIS
- 7. EQUIPEMENTS ET FINITIONS DÉTAILS
- 8. PROCEDURE EN CAS D'INTERET
- 9. NOS RÉSEAUX





PRÉSENTATION DU BIE

Un descriptif très complet avec documents téléchargeables est visible sur www.pierremarlair.be.

Prise de RDV en ligne via notre site www.pierremarlair.be (onglet « prendre rendez-vous »).

Situé à Lustin, à proximité immédiate de toutes commodités et de la N4, nous vous proposons ici un bien coup de cœur. Entièrement rénové et développant une superficie habitable de +/- 83 m², le duplex est composé comme suit sur 3 niveaux ;

<u>sous-sol</u> : cave-chaufferie. Rez-de-chaussée : vaste espace de vie comprenant cuisine (hyper- équipée), et living.

Etage : 2 chambres de belles dimensions, salle de bains, WC indépendant.

L'appartement est également agrémenté d'une jolie terrasse privative orientée au Sud, d'un jardin collectif, d'un emplacement de parking et d'un petit espace de rangement extérieur. Nous épinglons : marbre perlato olimpio, plancher en chêne, excellente performance énergétique, équipements et finitions de qualité, emplacement pour machine à laver, charme indéniable...

Provision pour les charges communes : 45€. Disponible au 1^{er} novembre 2025. Etat des lieux par expert à frais partagés. À vos téléphones.

2. CONDITIONS DE LA LOCATION

Lover mensuel 990 EUR

Ch. communes **45 EUR** Type **Forfait**

Pour Entretien des extérieurs

Ch. privatives à verser au propriétaire 65 EUR

Forfait Type Pour

Consommations personnelles d'eau

Ch. privatives à payer aux fournisseurs Electricité et mazout *(coûts selon mode de vie)*

Indemnité déménagement Néant

Garantie locative 2 mois de loyer, soit 2.970 EUR

Assurance RC locative Comprise dans les charges

Durée du bail 3 ans

Animaux La faculté d'accepter ou non un animal est laissée à la

discrétion du propriétaire

Ftat des lieux Par expert, à frais partagés

Disponibilité 1er novembre 2025

3. PUBLICITÉ ET VISITES

Le bien est visible sur notre site internet Pierre Marlair & Co (www.pierremarlair.be) et sur Immoweb (www.immoweb.be).

> Vous souhaitez visiter? Vous voulez plus d'informations? Contactez la personne en charge du dossier

VOTRE CONSEILLER

Manon DETHY

Stagiaire IFAPME 0470.10.91.02



4. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS

Avertissement : les informations reprises ci-après proviennent des déclarations fournies et des documents transmis par le bailleur ainsi que des observations réalisées sur place par le conseil immobilier. Elles sont données sous toute réserve.

Isolation

Voir chapitre sur les certifications

Chauffage

Type Central à circulation d'eau chaude

Carburant Mazout
Chaudière VIESSMANN

Appareillage Radiateurs en acier

Régulation Thermostat d'ambiance et VT

Répartition Néant

Production d'ECS Par la chaudière

Système de ventilation

Type Néant

Compteurs

Electricité Individuel

au Collectif → forfait

z Néant



Châssis PVC

Vitrage Double haut rendement
Divers Fenêtre de toit de type Velux

Electricité

Compteur Bihoraire
Situation Living
Tableau 1

Egouttage

Type Collectif Système en place Egouttage

Extérieurs

Jardin Oui, commun
Contenance Non mesurée
Terrasse Oui
Superficie +/-26 m²

5. CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE

Code unique
Emissions spécifiques de CO₂
Consommation spécifique d'énergie primaire
Consommation théorique totale d'énergie primaire
Label

20191011011912 52 kg CO_2/m^2 .an 211 kWh/m².an 17.638 kWh

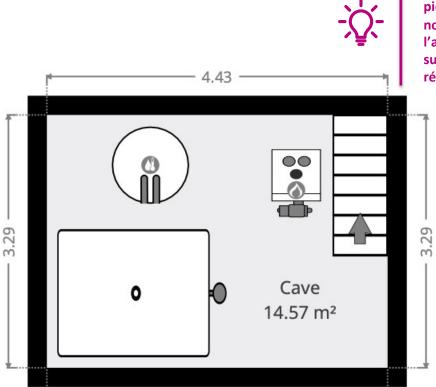
Le certificat énergétique est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »





6. CROQUIS SOUS-SOL

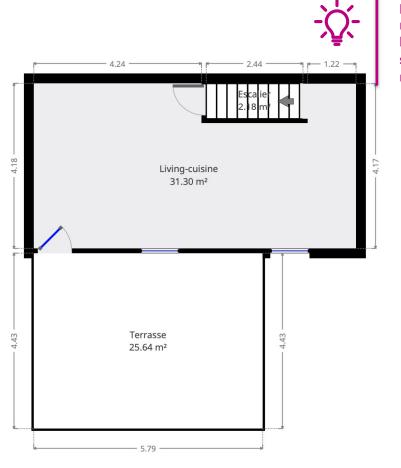
! TIPS!



4.43

Le plan détaillé de chaque pièce est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »

6. CROQUIS REZ-DE-CHAUSSEE



! TIPS!

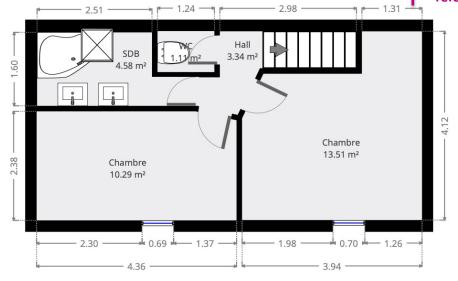
Le plan détaillé de chaque pièce est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »

6. CROQUIS 1er ETAGE

! TIPS !



Le plan détaillé de chaque pièce est téléchargeable sur notre site internet, à l'annonce du bien, en cliquant sur l'onglet « Documents de référence »



7. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS | DÉTAILS DES PIÈCES : CUISINE

Revêtement de sol

Pierre naturelle.

Murs intérieurs

Traditionnels.

Plafond

Plafonné et peint.

Equipements

- ূ Plan de travail stratifié.
- Meubles en suffisance.
- Electroménagers: frigo encastré, réfrigérateur encastré, four traditionnel, table de cuisson vitrocéramique 4 zones.
- Sanitaires: Evier simple bac en inox avec rinçoir. Robinet mitigeur monocommande.

Divers

Table à manger dans le prolongement de l'îlot central.



7. ÉQUIPEMENTS ET FINITIONS | DÉTAILS DES PIÈCES : SALLE DE BAINS

Revêtement de sol

N.C.

Murs intérieurs

Traditionnels.

Plafond

Plafonné et peint.

Equipements

- Baignoire encastrée. Panoplie douchette. Robinet mitigeur monocommande.
- Double lavabo sur meuble de rangement. Robinets mitigeurs monocommandes.
- Miroirs.
- Eclairage.
- Emplacement machine à laver.

8. PROCEDURE EN CAS D'INTERET



Etape 1 - Enquête de satisfaction

Vous devrez compléter une enquête de satisfaction pour nous transmettre vos impressions sur le bien, mais également sur la prise de rendez-vous, la documentation... Elle est disponible en cliquant <u>ici</u>.

Etape 2 - Formulaire candidature

Lorsque vous aurez complété votre enquête de satisfaction et en cas d'intérêt, vous recevrez automatiquement un formulaire de candidature à compléter, au même format. Ce formulaire de candidature devra être complété scrupuleusement et contenir obligatoirement :

- Copie de la carte d'identité R/V de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)). Un passeport peut convenir également.
- Copie des preuves de revenus de toutes les parties au contrat (locataire et garant(s) éventuel(s)).
- 3 dernières fiches de salaire, avertissement extrait de rôle, fiche de rémunération...
- Copie des preuves du versement des trois derniers loyers. Uniquement si vous êtes locataire à l'heure actuelle.

Vous pourrez, éventuellement, rajouter tout élément que vous jugerez utile à l'appui de votre candidature. Cela pourrait par exemple être une lettre de motivation décrivant ce que vous a particulièrement plu dans le bien, une lettre de recommandation d'un ancien propriétaire...

Etape 3 - Présentation de la candidature

A notre tour de jouer! On présente votre dossier au propriétaire. Cela peut parfois prendre quelques jours pour obtenir sa réponse. Ne paniquez donc pas si nous ne reprenons pas contact avec vous dès le lendemain. Quoiqu'il arrive, nous tenons tout le monde informé du suivi, dès que nous avons des nouvelles du propriétaire.

8. PROCEDURE EN CAS D'INTERET (bis)

Etape 4 - Accord ou refus de la candidature

Dès que le propriétaire nous a transmis son accord ou son refus sur le dossier de candidature, nous vous avertissons par mail.

Etape 5 - Versement du 1er loyer + charges

En cas d'accord sur votre dossier de candidature, nous vous le confirmons par mail en vous invitant à verser, à titre d'acompte, le 1^{er} loyer + charges sur notre compte de tiers.

Cet acompte est conservé par l'agence et par le propriétaire (50% / 50%) à titre d'indemnités <u>en cas de désistement de votre part</u> avant la signature du bail.

Dès réception de ce versement, nous procédons à la rédaction du bail et à la coordination des démarches pour la constitution de la garantie locative et la souscription d'une assurance locative, si nécessaire.

Dès que le bail est prêt, il vous est transmis pour lecture et commentaires avec toutes les annexes légales et quelques documents utiles.

Etape 6 - Signature du bail

Dès que le bail est validé par tout le monde, nous procédons à la signature du bail, au bureau ou par signature électronique via l'outil DocuSign.

Etape 7 - Etat des lieux

Dès que le bail est signé (ou quelques jours avant), nous coordonnons l'organisation de l'état des lieux d'entrée qui sera réalisé à l'amiable ou par expert à frais partagés (50%/50%) (voir conditions de location ci-avant).

Etape 8 - Et après?

Après l'enregistrement des documents, notre mission est terminée.

Nous n'intervenons plus dans le dossier. Toute question doit être posée au propriétaire du bien.

9. NOS RÉSEAUX















